

CAHIER DES CHARGES

Création de 3 vidéos de 30 min type MOOC

851 R-Occi + lifeWaste2build

Introduction :

Envirobot Occitanie, association loi 1901, est un réseau d'acteurs professionnels et un centre de ressources régional du secteur de l'aménagement, de la construction, de la rénovation durables.

L'association a pour objectif de contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments et aménagements/quartiers en Occitanie. Pour cela, il accompagne l'évolution des pratiques des acteurs **professionnels et mène des actions de sensibilisation, de formation, de capitalisation, de soutien aux acteurs et d'accompagnement/évaluation de projets.**

Pour aller plus loin : <https://www.envirobat-oc.fr/>

PARTIE 1 : LE CONTEXTE

I- Objectifs

Créer trois vidéos de format MOOC d'une durée de 30 minutes chacune, portant sur le réemploi des matériaux de construction et d'aménagement, et leur teaser.

Les thématiques retenues pour les vidéos sont les suivantes :

- Pièces écrites des marchés publics
- Bureaux de contrôles et assureurs
- Matériaux de réemploi et santé

II- Cibles

Les vidéos devront être adaptées à tous les acteurs de la construction et de l'aménagement : Collectivités, maîtres d'ouvrage, architectes, ingénieurs, entrepreneurs, artisans, etc.

III- Canaux de diffusion

Les vidéos seront diffusées sur la plateforme Youtube sur le compte Envirobot Occitanie et relayées sur la page internet R-Occi et le réseau social LinkedIn.



PARTIE 2 : LA DEMANDE

I- Contenu des vidéos

Chaque vidéo devra aborder de manière approfondie le thème sélectionné, en fournissant des informations claires, précises et pertinentes.

Chaque vidéo devra inclure des exemples concrets, des études de cas, des statistiques, des bonnes pratiques et des recommandations.

Les vidéos devront être interactives et favoriser l'engagement de l'apprenant en incluant des quiz, des questions ouvertes, des études de cas supplémentaires, etc.

Le teaser de 10s à 1 min devra présenter les 3 vidéos et donner envie de les regarder.

II- Scénario et structure des vidéos

Chaque vidéo devra être organisée de manière logique et claire, avec une introduction, des sections thématiques distinctes et une conclusion.

Les vidéos devront inclure des transitions fluides et des graphiques / visuels pertinents pour soutenir l'explication du contenu qui pourront être fournis par les intervenants.

Chaque section thématique devra être clairement définie et aborder les points clés de manière structurée.

La conclusion de chaque vidéo devra récapituler les principaux enseignements et offrir des conseils pratiques.

Exemple de structuration d'une vidéo :

- Introduction (5 min)
 - o Présentation du sujet
 - o Présentation des intervenants qui participeront à la vidéo
- Séquence 1 (10 min)
 - o Intervenant 1
 - o Exemple concret ou bonne pratique ou témoignage terrain
- Séquence 2 (10 min)
 - o Intervenant 2
 - o Exemple concret ou bonne pratique ou témoignage terrain
- Séquence 3 : défis et solutions (10 min)
 - o Intervenant 3
 - o Exemple concret ou bonne pratique ou témoignage terrain



- Conclusion (5 min)
 - o Récapitulatif des points clés : Résumer les principaux éléments abordés tout au long de la vidéo.
 - o Recommandations finales : Donner des recommandations finales sur les actions à entreprendre
 - o Remerciements et appel à l'action : Remercier les intervenants, encourager les spectateurs à poser des questions ou à poursuivre leur apprentissage sur le sujet.

Les scénarii seront créés par Envirobat Occitanie. Il est demandé au prestataire de porter un regard critique et un accompagnement sur ces scénarii afin de les rendre les plus adaptés possible au format voulu.

III- Intervenants

Les intervenants pour chaque vidéo seront choisis par nos soins.

Le prestataire devra être capable de travailler en collaboration avec les intervenants pour garantir la qualité et la pertinence des contenus.

IV- Format, style et inspirations

Les vidéos devront avoir une durée maximale de 30 minutes, ce qui correspond à un format MOOC.

Le style de narration devra être dynamique, captivant, professionnel et pédagogique.

Les visuels, graphiques, animations et autres supports multimédias devront être utilisés de manière efficace pour renforcer la compréhension et l'engagement. L'usage d'animations en motion design est souhaité.

Exemples de style attendus :

- https://www.youtube.com/watch?v=0GIJ88BIFlg&list=PLgWXuyelwFeVnRY_2qni9bv475b5Qhbw2&index=4&ab_channel=LesCanaux
- <https://www.youtube.com/watch?v=xx6yd6-48Lo>
- <https://www.youtube.com/watch?v=mH87XjhRf9E>
- <https://www.mooc-batiment-durable.fr/>

Une charte graphique sera fournie au prestataire et plusieurs logos seront à faire figurer sur les vidéos :

- Logo Envirobat Occitanie + baseline
- Logo R-Occi et financeurs du projet ADEME et Région Occitanie
- Logo Life Waste2Build
- Les logos de ces financeurs doivent apparaître sur chaque vidéo en intro et/ou conclusion.



V- Livrables attendus

Trois vidéos au format MOOC, d'une durée de 30 minutes chacune, correspondant aux trois thèmes retenus.

Les fichiers « sources » des vidéos (par exemple, fichiers vidéo, fichiers graphiques, etc.), afin de permettre une éventuelle modification ou adaptation ultérieure.

Un teaser entre 10s et 1 min pour la série des 3 MOOC.

PARTIE 3 : CALENDRIER ET BUDGET

Les travaux sur la première vidéo pourront être lancés dès septembre 2023, la seconde pourra se faire dès le mois d'octobre. La 3ème sera lancée au second semestre 2024.

Le teaser sera livré 3 semaines avant la publication de la première vidéo.

Budget global prévu pour la prestation des 3 vidéos : 21 600 € HT

PARTIE 4 : LA REPONSE AU CAHIER DES CHARGES

Le prestataire donnera une proposition chiffrée correspondant à la demande établie dans le présent cahier des charges.

Le prestataire devra :

- Fournir une présentation de l'équipe dédiée à la mission et quelques références sur prestations similaires
- Fournir un book de référence
- Préciser la méthodologie de mise en œuvre
- Préciser le planning de mise en œuvre envisageable pour tenir les délais énoncés (cf planning ci-dessus)
- Fournir un devis en détaillant le coût des points demandés :
 - Pré production
 - Tournage
 - Post production
- Indiquer les coûts des modalités d'intervention, le nombre d'heures ou de jours facturés et le détail de la prestation. Pour toute prestation non demandée dans ce cahier des charges, mais estimée judicieux par le prestataire, l'indiquer en option.
- Indiquer si les frais de déplacement et éventuellement les frais annexes sont compris ou non dans le tarif proposé dans le cas où il estime qu'un (ou plusieurs) déplacement est nécessaire



- Remplir l'annexe administrative jointe au présent cahier des charges (annexe administrative)
- Une approche éthique serait fortement appréciée

Planning :

- Ouverture de la consultation d'offres : 21 juin 2023
- **Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 21 juillet 2023**
- **Du 21 juin au 20 juillet**, les candidats pourront poser leurs questions uniquement par mail, à jverrecchia@envirobat-oc.fr et les réponses seront communes à tous les candidats pour plus d'équité à partir d'un lien qui vous sera communiqué ultérieurement.
- La réponse du choix du prestataire sera donnée la **première semaine de septembre**.
- **Dates prévues de début et fin du projet** : le projet débutera à partir du **13 septembre 2023**. Le projet durera jusqu'à la remise du dernier livrable.

Contacts :

Les dossiers devront être envoyés à :

Envirobat Occitanie - Site de Toulouse
56 rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse

Ou **par mail** à : jverrecchia@envirobat-oc.fr

Merci d'ajouter en copie : pleroy@envirobat-oc.fr



ANNEXE ADMINISTRATIVE

BONNES PRATIQUES COMMERCIALES

ENVIROBAT OCCITANIE considère chaque cas de mauvaise conduite ci-dessous comme une raison valable pour exclure un soumissionnaire d'une procédure d'attribution de marché et pour mettre fin à toute relation de travail et tout contrat :

- **Fraude** : définie comme tout acte ou omission intentionnel(le) concernant :

L'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, incorrects ou incomplets, qui entraînerait l'appropriation frauduleuse ou la rétention répréhensible de fonds d'ENVIROBAT OCCITANIE.

La dissimulation d'informations, ayant les mêmes conséquences.

L'usage de ces fonds pour des objectifs autres que ceux pour lesquels ils ont été attribués à l'origine.

- **Corruption active** : promettre ou accorder délibérément un avantage à toute personne pour que celle-ci agisse, ou s'abstienne d'agir selon son devoir, d'une manière qui porte atteinte ou peut porter atteinte aux intérêts d'ENVIROBAT OCCITANIE.
- **Corruption directe** : offrir aux employés d'ENVIROBAT OCCITANIE de l'argent ou bien des dons en nature afin d'obtenir des marchés supplémentaires ou de poursuivre un contrat.
- **Collusion** : l'entente entre des entreprises concurrentes, qui aurait pour résultat probable l'augmentation des prix, la baisse de la production et l'augmentation des profits des sociétés alliées d'une manière bien supérieure à leur hausse naturelle. Une attitude de collusion ne se fonde pas automatiquement sur l'existence d'accords explicites entre entreprises. Elle peut également être tacite.
- **Pratiques coercitives** : nuire ou menacer de nuire, directement ou indirectement, à des personnes ou à leurs propriétés, afin d'influencer leur participation à une procédure d'approvisionnement ou d'influer sur l'exécution d'un contrat.
- Implication dans une organisation criminelle ou à toute autre activité illégale établie par jugement
- **Pratiques immorales des Ressources Humaines** : exploitation du travail des enfants et non-respect des droits sociaux fondamentaux et des conditions de travail des employés ou sous-traitants.



ENVIROBAT OCCITANIE exclura de la procédure d'achat tout candidat ou soumissionnaire se trouvant dans l'un des cas suivants :

- Etre en situation de **faillite** ou de liquidation, ou sous tutelle judiciaire, être dans une situation de concordat (arrangement avec ses créanciers), avoir suspendu ses activités, faire l'objet de procédures concernant ces sujets ou se trouver dans une situation analogue résultant d'une procédure prévue de la réglementation ou législation nationale.
- Ne pas avoir rempli les obligations relatives au paiement des **cotisations sociales ou des impôts** conformément aux dispositions légales en vigueur.

Envirobot Occitanie n'attribuera pas de contrats aux candidats ou soumissionnaires qui, au cours de la procédure :

- Feront l'objet d'un conflit d'intérêts
- Se rendront coupables de déclarations inexactes en fournissant les informations demandées par ENVIROBAT OCCITANIE pour participer à la procédure de contrat ou en ne fournissant pas ces informations.

Documents administratifs que doit présenter le fournisseur

Vous trouverez ci-après les documents minimums que devra fournir toute société ou entrepreneur individuel désirant travailler avec Envirobot Occitanie :

- KBis de la société
- Attestation d'assurance professionnelle 2021
- Attestation portant sur le montant du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices

Le soumissionnaire confirme par la signature de ce document qu'il a pris connaissance de ce document, qu'il accepte les conditions et s'engage à les respecter dans l'ensemble de ces termes.

Chaque page sera paraphée et la dernière feuille signée, datée, et un cachet apposé précédé de la mention « lu et approuvée » écrit à la main.

Nom & Prénom :

Fonction :

Fait à _____, le _____

Signature

Cachet de la société



Envirobot Occitanie
contact@envirobat-oc.fr
Association loi 1901
SIRET 832 321 756 00013
Code APE 9499Z



Site de Montpellier
Siège social
119 av Jacques Cartier
34000 Montpellier
04 67 68 32 01

Site de Toulouse
Centre de gestion
56 rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse
09 52 39 81 95